



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Bastien GISSINGER
0765174264

bastien.gissinger@culture.gouv.fr

Références : IA0173302300004-1

à

DREAL NA-UD 17-79
Sub ENR
2 Rue Edme MARIOTTE
17180 PERIGNY

À l'attention de GRUPP Stéphane,

Poitiers, le 14 novembre 2023

Lettre recommandée avec accusé de réception 1A 207 310 0331 6

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : BALANZAC, SAINTE-GEMME (CHARENTE-MARITIME), Projet éolien des Rouches
IA0173302300004
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 8 novembre 2023.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe


Gwénaëlle MARCHET-LEGENDRE